

Arrêté du 16 décembre 1998 relatif aux exceptions à l'interdiction de l'amiante

16/12/1998

Cet arrêté a été abrogé par l'arrêté du 12 juillet 2000 relatif aux exceptions à l'interdiction de l'amiante.

Consulter également [l'arrêté du 12 juillet 2000 relatif aux exceptions à l'interdiction de l'amiante](#)